

Biodiversité et agriculture

Les agriculteurs
s'engagent !

Accompagnement de la Chambre d'agriculture de la Meuse

Natura 2000

Animation et co-animation des zones « Vallée de Meuse », « Spincourt », « Argonne ». Mise en place de **mesures Agro Environnementales et Climatiques**.

Développement de pratiques agricoles combinant performance économique et performance environnementale autour de la préservation de la qualité de l'eau et de la biodiversité (faune et flore).



Trame verte et bleue

La préservation d'éléments fixes du paysage (haies, talus, murets, bosquets, bandes enherbées, jachères mellifères, etc.) favorise la biodiversité biologique, en constituant des corridors écologiques.

Les Chambres d'agriculture accompagnent les agriculteurs dans leurs **projets d'aménagements comme l'implantation de haies, la création de mares et la mise en place de jachères mellifères ou de couverts d'interculture**.



ENI Effets Non Intentionnels

La Chambre d'agriculture de la Meuse participe à plusieurs programmes sur la biodiversité fonctionnelle et suit des exploitations pour mesurer les effets non intentionnels (ENI) des produits phytosanitaires sur les bords de champs et sur des parcelles.

Observation de 4 groupes d'espèces : **VERS DE TERRE** sur les parcelles cultivées ; **COLÉOPTÈRES** ; **OISEAUX** ; **FLORE** sur les bords de champs.

Suivi de l'évolution des groupes de biodiversité observés, pour détecter d'éventuels changements et d'étudier l'impact potentiel des pratiques agricoles sur la faune et la flore sauvage.



Plantons des haies

Il s'agit de réintroduire et d'intégrer les haies et les arbres au cœur des exploitations agricoles.

Les conseillers spécialisés de la Chambre d'agriculture accompagnent les agriculteurs dans leurs projets **d'aménagements et de plantations de haies et d'arbres intraparcellaires**.



Agrifaune

Le travail du réseau régional s'oriente vers la **mise en place de bords de champs semés** pour y observer le développement de la faune, en particulier des auxiliaires, et de plantes favorables aux pollinisateurs.



Agribiodiv'Est

Sur le territoire du Grand Est, les Chambres d'agriculture et la Fédération des chasseurs travaillent avec les agriculteurs pour implanter des haies en bordure de parcelles agricoles, favorisant la faune et la flore du milieu, **dans le cadre de projets complets de restauration des trames vertes et bleues**.



Renseignements : 03 29 83 30 30

www.meuse.chambre-agriculture.fr

Restons connectés !

